



Dossier du BHI N° S1/1001

LETTRE CIRCULAIRE 102/2008
12 décembre 2008

ETAT DES LEVES HYDROGRAPHIQUES
ET DE LA CARTOGRAPHIE MARINE DANS LE MONDE
(Publication S-55 de l'OHI)

- Références :
- a) LC 4/2004 du 19 janvier
 - b) LC 35/2004 du 18 juin
 - c) LC 86/2004 du 13 décembre
 - d) LC 59/2006 du 6 septembre
 - e) LC 17/2007 du 5 février

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 La 3^e édition de la S-55 a été publiée en 2004 en tant que base de données électronique à partir de laquelle différents rapports sont produits et publiés sur le site web de l'OHI. Le format de la base de données tient compte de la mise à jour continue de la S-55 et des rapports publiés, permettant ainsi d'accéder aux dernières données et statistiques.

2 Toutefois la validité et la tenue à jour des rapports basés sur la S-55 seront inférieures, à moins que les Etats côtiers n'assurent une tenue à jour régulière des informations conservées dans la base de données. Le site web de l'OHI contient un rapport qui indique les dates de la dernière mise à jour de toutes les entrées de la S-55. Ces informations sont également incluses dans les rapports de synthèse. En dépit des demandes faites dans les lettres circulaires mentionnées en références et de l'inclusion de ce sujet dans l'ordre du jour des réunions des commissions hydrographiques régionales (CHR), de nombreuses entrées dans la 3^e édition de la S-55 n'ont pas été mises à jour depuis leur introduction initiale. Il est demandé à tous les Etats de fournir des informations actualisées dès qu'un changement significatif intervient et de **fournir une mise à jour annuelle même s'il n'y a aucun changement dans les données**. La réception de la confirmation qu'il n'y a eu aucun changement permettra de mettre à jour la date de l'information et de démontrer ainsi clairement que la S-55 est à jour.

3 La 3^e Edition de la S-55 a bénéficié d'une large publicité et sert de référence à de nombreux organismes internationaux. Elle est particulièrement utile pour l'identification des besoins liés aux initiatives en matière de renforcement des capacités. L'utilisation répandue de la S-55 a montré que deux éléments d'information supplémentaires seraient utiles :

- Le pourcentage de cartes papier imprimées qui indiquent les profondeurs en mètres; et
- Le pourcentage de cartes papier imprimées qui se rapportent à un système de référence par satellite, comme par exemple le WGS 84 ou le PZ90.

4 Le questionnaire de mise à jour de la S-55 a donc été modifié en conséquence et il est demandé qu'à l'avenir la version révisée soit utilisée. Un exemplaire du questionnaire révisé est joint et peut également être téléchargé à partir du site web de l'OHI. Les rapports établis à partir de la base de données de la S-55 disponible sur le site web de l'OHI ont également été modifiés afin de présenter ces informations supplémentaires, lorsque cela est utile.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H. Gorzilia', written over a faint circular stamp.

Capitaine de vaisseau Hugo GORZILIA
Directeur

P.J. : Questionnaire sur la S-55 (Rev1).

PUBLICATION SPECIALE DE L'OHI S-55
“ETAT DES LEVES HYDROGRAPHIQUES ET DE LA CARTOGRAPHIE MARINE DANS
LE MONDE”
QUESTIONNAIRE

Pays :

Date de validité des informations :

Est-il nécessaire d'apporter des amendements à vos données dans l'annuaire de l'OHI ? Le cas échéant, nous vous prions de bien vouloir les indiquer ci-dessous.

L'actualisation des informations est particulièrement importante pour votre stratégie de contrats externes et pour votre capacité à fournir un soutien en matière de contrats d'hydrographie ou de cartographie à d'autres Etats dans la zone de votre CHR.

1. LEVES HYDROGRAPHIQUES

1.1 Etat des levés hydrographiques de toutes les eaux navigables, y compris des eaux intérieures, jusqu'aux limites de la ZEE :

Couverture hydrographique, avec :

A = pourcentage correctement hydrographié.

B = pourcentage nécessitant l'exécution de nouveaux levés à une échelle supérieure ou conformément aux normes modernes.

C = pourcentage n'ayant jamais été systématiquement hydrographié.

	A	B	C
Profondeurs < 200m			
Profondeurs > 200m			

Informations complémentaires :

1. Circonstances nationales particulières qui influencent l'analyse statistique ci-dessus (par exemple certains facteurs géographiques comme un plateau continental étroit ou des récifs frangeants, ou certaines contraintes comme des zones de fonds instables nécessitant un programme général de nouveaux levés hydrographiques)

2. Déficiences importantes dans des zones maritimes à haute priorité pour le trafic maritime

a. Routes de navigation maritimes :

(1) Internationales (c'est-à-dire entre les ports d'éclatement):

(2) Régionales (c'est-à-dire entre les ports d'éclatement et les ports de collecte):

(3) Intérieures (c'est-à-dire des ports de collecte vers d'autres ports nationaux; routes des navires de croisière):

b. Ports et approches:

c. Autres (pêche; industrie offshore):

1.2 Etat des levés hydrographiques de toutes les eaux navigables, y compris des eaux intérieures, jusqu'aux limites de la ZEE des territoires dépendants :

Territoire :

Couverture hydrographique, avec :

A = pourcentage correctement hydrographié.

B = pourcentage nécessitant l'exécution de nouveaux levés à une échelle supérieure ou conformément aux normes modernes.

C = pourcentage n'ayant jamais été systématiquement hydrographié.

	A	B	C
Profondeurs < 200m			
Profondeurs > 200m			

Informations complémentaires :

1. Circonstances nationales particulières qui influencent l'analyse statistique ci-dessus (par exemple certains facteurs géographiques comme un plateau continental étroit ou des récifs frangeants, ou certaines contraintes comme des zones de fonds marins instables nécessitant un programme général de nouveaux levés hydrographiques)

2. Déficiences importantes dans des zones maritimes à haute priorité pour le trafic maritime

a. Routes de navigation maritimes :

(1) Internationales (c'est-à-dire entre les ports d'éclatement):

(2) Régionales (c'est-à-dire entre les ports d'éclatement et les ports de collecte):

(3) Intérieures (c'est-à-dire des ports de collecte vers d'autres ports nationaux; routes des navires de croisière):

b. Ports et approches:

c. Autres (pêche; industrie offshore):

1.3 Etat des levés hydrographiques de toutes les eaux navigables, y compris des eaux intérieures, jusqu'aux limites de la ZEE des pays en voie de développement dans lesquels des levés ont été ou bien sont actuellement exécutés par votre Service hydrographique :

Pays :

Couverture hydrographique, avec :

A = pourcentage correctement hydrographié.

B = pourcentage nécessitant l'exécution de nouveaux levés à une échelle supérieure ou conformément aux normes modernes.

C = pourcentage n'ayant jamais été systématiquement hydrographié.

	A	B	C
Profondeurs < 200m			
Profondeurs > 200m			

Informations complémentaires :

1. Circonstances nationales particulières qui influencent l'analyse statistique ci-dessus (par exemple certains facteurs géographiques comme un plateau continental étroit ou des récifs frangeants, ou certaines contraintes comme des zones de fonds marins instables nécessitant un programme général de nouveaux levés hydrographiques)

2. Déficiences importantes dans des zones maritimes à haute priorité pour le trafic maritime

a. Routes de navigation maritimes :

(1) Internationales (c'est-à-dire entre les ports d'éclatement):

(2) Régionales (c'est-à-dire entre les ports d'éclatement et les ports de collecte):

(3) Intérieures (c'est-à-dire des ports de collecte vers d'autres ports nationaux; routes des navires de croisière):

b. Ports et approches:

c. Autres (pêche; industrie offshore):

2. CARTOGRAPHIE MARINE

Si vous ne disposez pas de capacité de cartographie marine mais si vous savez quel(s) pays a(ont) assumé la responsabilité de la représentation cartographique de vos zones maritimes, veuillez en préciser le détail ci-dessous:

Si vous disposez d'une capacité de cartographie marine, veuillez compléter le questionnaire ci-dessous :

2.1 Etat de la cartographie marine dans les limites de la ZEE

Couverture assurée à l'aide des cartes publiées par votre organisation, avec :

A = pourcentage couvert par la série INT, ou par une série de cartes papier conforme aux normes de la M-4.

B = pourcentage couvert par les Cartes marines matricielles conformes aux normes de la S-61.

C = pourcentage couvert par les ENC conformes aux normes de la S-57.

Objet/échelles	A	B	C
Passage offshore/Petites			
Atterrissage et passage des côtes/Moyennes			
Approches et Ports/Grandes			
Pourcentage du groupe A indiquant les profondeurs en mètres.			
Pourcentage du groupe A rapporté à un système de référence par satellite.			

Notes complémentaires :

Manques importants dans la couverture :

2.2 Etat de la cartographie marine dans les limites de la ZEE des territoires dépendants

Couverture assurée à l'aide des cartes publiées par votre organisation, avec :

A = pourcentage couvert par la série INT, ou par une série de cartes papier conforme aux normes de la M-4.

B = pourcentage couvert par les Cartes marines matricielles conformes aux normes de la S-61.

C = pourcentage couvert par les ENC conformes aux normes de la S-57.

Territoire :

Objet/échelles	A	B	C
Passage offshore/Petites			
Atterrissage et passage des côtes/Moyennes			
Approches et Ports/Grandes			
Pourcentage du groupe A indiquant les profondeurs en mètres.			
Pourcentage du groupe A rapporté à un système de référence par satellite.			

Notes complémentaires :

Manques importants dans la couverture :

Territoire:

Objet/échelles	A	B	C
Passage offshore/Petites			
Atterrissage et passage des côtes/Moyennes			
Approches et Ports/Grandes			
Pourcentage du groupe A indiquant les profondeurs en mètres.			
Pourcentage du groupe A rapporté à un système de référence par satellite.			

Notes complémentaires :

Manques importants dans la couverture :

Territoire:

Objet/échelles	A	B	C
Passage offshore/Petites			
Atterrissage et passage des côtes/Moyennes			
Approches et Ports/Grandes			
Pourcentage du groupe A indiquant les profondeurs en mètres.			
Pourcentage du groupe A rapporté à un système de référence par satellite.			

Notes complémentaires :

Manques importants dans la couverture :

2.3 Etat de la cartographie marine produite dans le cadre d'accords communs, dans les limites de la ZEE d'autres Etats côtiers

Couverture assurée à l'aide des cartes publiées par votre organisme, avec :

A = pourcentage couvert par la série INT, ou par une série de cartes papier conforme aux normes de la M-4.

B = pourcentage couvert par les Cartes marines matricielles conformes aux normes de la S-61.

C = pourcentage couvert par les ENC conformes aux normes de la S-57.

Pays :

Objet/échelles	A	B	C
Passage offshore/Petites			
Atterrissage et passage des côtes/Moyennes			
Approches et Ports/Grandes			
Pourcentage du groupe A indiquant les profondeurs en mètres.			
Pourcentage du groupe A rapporté à un système de référence par satellite.			

Notes complémentaires :

Manques importants dans la couverture :

Pays:

Objet/échelles	A	B	C
Passage offshore/Petites			
Atterrissage et passage des côtes/Moyennes			
Approches et Ports/Grandes			
Pourcentage du groupe A indiquant les profondeurs en mètres.			
Pourcentage du groupe A rapporté à un système de référence par satellite.			

Notes complémentaires :

Manques importants dans la couverture :

Pays:

Objet/échelles	A	B	C
Passage offshore/Petites			
Atterrissage et passage des côtes/Moyennes			
Approches et Ports/Grandes			
Pourcentage du groupe A indiquant les profondeurs en mètres.			
Pourcentage du groupe A rapporté à un système de référence par satellite.			

Notes complémentaires :

Manques importants dans la couverture :

3. RENSEIGNEMENTS SUR LA SECURITE MARITIME (RSM)

Compléter les tableaux en précisant l'état de la mise en œuvre des services : oui, non, partiel.

Utiliser les Colonnes « Notes » pour indiquer les services fournis par un autre Etat ainsi que les moyens coordonnés et/ou partagés avec d'autres Etats côtiers.

INFORMATIONS RELATIVES A LA NAVIGATION (S-53)

SERVICE	Oui	Non	Partiel	NOTES
AVERTISSEMENTS LOCAUX				
AVERTISSEMENTS COTIERS				
AVERTISSEMENTS DE ZONES NAVAREA				
INFORMATIONS SUR LES PORTS ET LES HAVRES¹				

MISE EN OEUVRE DU SMDSM (Publication 970 de l'OMI - Manuel du SMDSM²)

SERVICE	Oui	Non	Partiel	NOTES
Plan cadre				
Zone A1³				
Zone A2³				
Zone A3³				
NAVTEX				
SafetyNET				

¹ Confirmer qu'il existe un système de transmission des informations sur les changements intervenus dans les ports et les havres, aux autorités cartographiques responsables.

² Voir également les directives contenues dans les publications de navigation publiées par les Services hydrographiques, comme par exemple ALRS 5.

³ Pour la description des zones océaniques A1, A2 et A3, voir "Analyse de l'état des RSM" dans la publication S-55, sur le site web de l'OHI.

4. PRIORITES NATIONALES EN MATIERE DE COOPERATION OU D'ASSISTANCE INTERNATIONALE ET/OU REGIONALE

4.1 Veuillez préciser, ci-dessous, si des projets internationaux ou régionaux sont en cours dans vos eaux :

4.2 Indiquer ci-dessous toute priorité en matière de coopération ou d'assistance:

a. Projets méritant l'établissement d'une liaison entre l'OHI et les agences de financement internationales :

(1) Projets régionaux en coopération :

- préciser la participation de la CHR, ou d'autres Etats, membres ou non membres.

(2) Projets nationaux :

- préciser toute coopération bilatérale avec des Etats membres ou non membres.

b. Demandes d'assistance dans le domaine de la formation :

- utiliser la M-5 et la S-47 pour déterminer le niveau de qualification et le cours requis.

(1) Levés hydrographiques:

(2) Cartographie marine:

(3) RSM:

c. Demandes d'assistance pour l'obtention d'équipements :

(1) Conseils techniques sur les options d'obtention des équipements :

(2) Transfert d'équipements :

5. COMMENTAIRES GENERAUX OU INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Signature:

Date: